

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ORGANISATION LOGISTIQUE D'UN ATELIER D'UNE JOURNÉE ET DÉMI À TUNIS (26-27 MARS 2026)

Code budget : EEP001, TAC001

Projet : EViMACC

Rubrique d'imputation : 2.5, 2.9, 2.10, 3.2, 3.5, 3.9 et 6.1

Introduction

L'Association MedCités/MedCities est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée par 91 communes et unions de villes de dix-sept états différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

La région méditerranéenne est l'un des écosystèmes les plus vulnérables de la planète, notamment par les graves impacts générés par le changement climatique à différents niveaux et qui heurtent à la richesse et durabilité des équilibres environnementaux de la région. Les communes et gouvernements locaux de la région sont en première ligne de la gestion des conséquences tant à court comme au long terme de ce contexte adverse. Il est essentiel de les outiller à l'élaboration des stratégies d'adaptation aux changements climatiques, de leur donner la plateforme pour s'échanger par rapport aux expériences et aux bonnes pratiques pour opérationnaliser la transition et adaptation. Dans ce contexte, la GIZ et MedCités mettent en œuvre le troisième Output du projet régional « Adaptation urbaine au changement climatique au Maghreb » (UrbA CLiMA) qui a pour objectif que des approches de solutions pratiques favorisant la résilience dans des villes maghrébines sélectionnées soient vulgarisées horizontalement et verticalement.

Concrètement, 20 villes en Tunisie bénéficieront d'un appui ciblé pour le développement de leurs plans d'adaptation climatique. De plus, sous la coordination de MedCités, elles participeront d'une série d'activités d'échanges de connaissances et vulgarisation de bonnes pratiques de portée régional et international. Dans ce cadre, MedCités, en partenariat avec la GIZ, organise l'atelier de lancement du projet à Tunis le 26 et le 27 mars.

1. Objectif

L'objectif de cette prestation de services est l'organisation logistique d'un atelier d'une journée et demie à Tunis (26-27 mars 2026).

2. Portée des services

La portée et les caractéristiques des services sont les suivantes :

- Dates de l'événement : 26 mars : journée complète et 27 mars : matinée jusqu'à 14h.
- Nombre de participants : l'événement réunira environ 60 participants nationaux.
- Objectif de la mission : l'agence retenue sera chargée de fournir une solution complète (« clé en main ») incluant l'hébergement, la logistique, la restauration, les équipements techniques et la couverture médiatique.

- Lieu de l'événement : l'événement devra être organisé dans un hôtel de conférences 4 étoiles à Tunis. (Option exceptionnelle : hôtel 5 étoiles si justification pertinente (capacité, qualité technique, disponibilité). Dans le cas des options 5 étoiles, une validation écrite explicite de leur éligibilité par la GIZ sera requise. MedCities s'en chargera.
- Description des prestations attendues (avec leurs code budget et rubriques d'imputation correspondantes)
 - **Hébergement (TAC001 3.9 et 3.2) & restauration (EEP001 2.9 et 3.5)**
 - Réservation de chambres individuelles/double à usage individuel pour l'équipe MedCities (3 personnes) avec petit-déjeuner :
 - Du 22 mars au 28 mars : 2 personnes de l'équipe MedCities.
 - Du 22 mars au 27 mars : 1 personne de l'équipe MedCities.
 - Réservation de chambres individuelles /double à usage individuel pour les participants de l'atelier. Le nombre de nuitées et de repas à assurer dans le cadre de l'événement est réparti comme suit :

	25 mars	26 mars	27 mars
Hébergement (pour les participants des communes)	27 nuitées en chambres individuelles pour les participants nationaux, incluant le petit-déjeuner du 26 mars.	36 nuitées en chambres individuelles pour les participants nationaux, incluant le petit-déjeuner du 27 mars.	
Restauration (pour tous les participants des communes et de l'équipe de MedCities, GIZ, Ministère, etc.)		Déjeuner pour 55 personnes (ensemble des participants).	Déjeuner pour 55 personnes (ensemble des participants).
	Dîner pour 27 personnes (participants nationaux).	Dîner pour 36 personnes (participants nationaux).	

* Gestion flexible des nuitées : La rooming list sera envoyée au plus tard le mardi 24/03, ce qui implique l'intégration d'un système de fourchette (minimum et maximum 20%) de chambres à mobiliser, afin d'assurer une flexibilité et anticiper les ajustements de dernière minute et limiter les risques liés aux no-shows.

** Assurer la mise en place un système de bons (tickets repas) à distribuer aux participants pour un meilleur suivi avec min-max.

- **Location de salles (EEP001 - 2.10)**
 - Une salle de travail adaptée à 10 personnes pour l'après-midi du 25/03
 - Une salle de conférence adaptée à 60 personnes pour une journée et demie :

- Disposition (U, théâtre ou cabaret selon besoin)
- Climatisation
- Lumière naturelle
- Bonne acoustique
- Mise à disposition de tables, chaises, pupitre
- **Équipements techniques (EEP001 - 2.5)**
 - Sonorisation complète
 - Micros (table + sans fil)
 - Système de projection
 - Vidéoprojecteur + écran
 - Éclairage adapté
 - Assistance technique sur place durant toute la durée de l'événement
- **Catering / Pauses-café (EEP001 - 2.9)**
 - Pauses café : (boissons chaudes, jus, viennoiseries/snacks)
 - Journée 1 (26 mars) : matin/après-midi (2 pauses-café) pour la totalité des participants, +/- 55 personnes
 - Journée 2 (27 mars) : matin (1 pause-café) pour la totalité des participants, +/- 55 personnes
 - Eau en salle (continue)
- **Accueil et gestion des participants (EEP001 - 2.5)**
 - Conception et impression de badges nominatifs et listes de présence
 - Mise en place d'un desk d'accueil
 - Gestion des imprévus
- **Services bureautiques (EEP001 - 2.5)**
 - Mise à disposition d'une imprimante sur place
 - Fournitures bureautiques (papier A4, cahiers, stylos, feutres, flip-charts, post-its, ciseaux, 3-5 rouleaux de scotch)
- **Communication et visibilité (EEP001 - 2.5)**
 - Couverture photo professionnelle
 - Album photo numérique
 - Captation vidéo (optionnelle mais souhaitée)
 - Vidéo courte de l'événement (optionnelle mais souhaitée)
- **Livrables attendus**
 - Un plan logistique détaillé
 - Un chronogramme de mise en œuvre

- Une proposition financière détaillée
 - Album photo numérique
 - Vidéo (optionnelle)
- Profil de l'agence :
 - Avoir une expérience avérée de 3 ans minimum dans l'organisation d'événements professionnels et institutionnels pour plus de 50 personnes.
 - Disposer d'au moins deux références similaires sur le territoire national tunisien dans les 2 années précédentes (ateliers, conférences).
 - Avoir une bonne connaissance du contexte tunisien
 - Fournir une équipe dédiée
- La proposition financière devra inclure un budget détaillé par poste avec des options diverses de :
 - Hébergement
 - Restauration
 - Catering
 - Salle et équipements
 - Logistique et coordination
 - Communication
 - Indication claire des taxes incluses/exclues
- Les offres seront évaluées selon les critères d'évaluation suivants :
 - Qualité technique de la proposition
 - Expérience de l'agence
 - Qualité et diversité des prestataires proposés (hôtel, équipements, repas, etc.)
 - Rapport qualité/prix
 - Clarté dans la faisabilité logistique

3. Typologie du service, durée et lieu d'exécution

Ces termes de référence et la proposition gagnante définiront les conditions de la prestation en tant que contrat de prestation de services à partir de la notification d'engagement jusqu'au 31 mars 2026. Le service sera prêté au siège du prestataire et à Tunis.

Le service sera régi par la législation catalane, la législation espagnole et les cours et tribunaux de Barcelone.

4. Budget de base du service

Le budget maximum de la prestation demandée est de 14,900€ (toutes taxes comprises).

Toute offre d'un montant supérieur à ce budget sera refusée.

Le budget doit inclure tous les frais que l'adjudicataire doit engager pour le bon accomplissement des prestations sollicitées comme, à titre général, les frais financiers,

d'assurances, les transports et déplacements, les honoraires du personnel à sa charge, les frais de vérification et la prestation.

5. Prix du contrat et conditions économiques

Les coordonnées administratives de l'organe adjudicateur sont :

ASSOCIATION MEDCITIES ET/OU MEDCITÉS

C / 62, 16-18, EDIFICI B, ZONA FRANCA

08040 BARCELONA – CATALOGNE - ESPAGNE

VAT : ESG66401258

Le prix du contrat est celui qui est défini à l'adjudication, conformément à l'offre présentée.

Deux factures doivent être présentées avec le détail suivant :

Le prix du contrat est celui qui est défini à l'adjudication, conformément à l'offre présentée.

Les factures devront être présentées **séparément pour chaque code d'imputation** prévu dans le contrat. Chaque facture devra indiquer clairement **le code et la rubrique d'imputation correspondante**, ainsi que le détail des services facturés au titre de cette rubrique.

Les codes et les rubriques d'imputation concernées sont les suivantes :

Code	Rubrique d'imputation	Description
EEP001	2.5, 2.9 et 3.5 et 2.10	Communication et visibilité / Équipements techniques / Services bureautiques/ Accueil et gestion des participants Catering et restauration (participants des communes + équipe MedCities Location de salle
TAC001	3.9 et 3.2	Hébergement (nuitées des participants des communes et nuitées équipe MedCities)

Le paiement sera effectué sur présentation de **deux factures**, selon le détail suivant :

- **100 % du montant de chaque rubrique d'imputation** à la fin de la prestation des services correspondants.
 - Une facture du 100% du Code EEP001
 - Une facture du 100% du Code TAC001

L'offre et les factures doivent contenir au moins les informations suivantes :

- Nom fiscale complète et adresse fiscale complète du fournisseur
- Numéro d'identification fiscale du fournisseur
- Données complètes de MedCities
- Numéro de l'offre/facture
- Date de l'offre/facture
- Code budget et nom du projet indiqués dans l'en-tête de ce document

- Description des services à fournir/fournis
- Détail du montant des produits et des taxes (le cas échéant)

Le délai de paiement de la facture sera le suivant : virement bancaire environ 30 jours après la date de la facture (les coordonnées bancaires sont requises) et toujours après un rapport interne favorable émis par le Secrétariat général de MedCités à la fin du contrat.

Les prestataires de services devront assumer directement les impôts locaux et nationaux s'appliquant, sauf s'ils possèdent leur domicile fiscal en Espagne. Dans ce cas, la législation fiscale espagnole en vigueur en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) s'appliquera.

Les factures doivent être envoyées soit par la poste aux bureaux du Secrétariat général de MedCités ou, si elles sont au format numérique, à contact@medcities.org.

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront prises en charge à parts égales (SHA selon la codification bancaire).

MedCités peut exiger au prestataire de services retenu toute l'information nécessaire quant à ses obligations en matière de paiement de ses cotisations à la Sécurité Sociale ou de ses impôts à l'administration fiscale.

Les prestataires hors UE seront tenus de présenter une attestation de résidence fiscale dans les 7 jours calendaires suivant l'attribution du service. Si le document susmentionné n'a pas été fourni à MedCités dans les 7 jours, le contrat peut être résilié.

6. Conditions de participation

Toutes les personnes physiques ou morales ayant la pleine capacité d'agir, ne faisant l'objet d'aucune interdiction de prestation de services, et pouvant démontrer leur solvabilité technique et leur expérience professionnelle peuvent proposer leurs services.

7. Clause de confidentialité

L'information à laquelle le prestataire de services retenu aura accès pour accomplir l'objectif de ce contrat doit être de nature confidentielle et elle ne peut être utilisée pour toute autre activité que celle prévue dans le présent contrat. Si une utilisation particulière de l'information génère des doutes quant au respect de cette clause de confidentialité, le prestataire de services retenu doit demander, dans tous les cas, le consentement de MedCités.

8. Paternité et propriété des travaux

La propriété et la paternité des travaux du service reviendront à MedCités. Toute utilisation ou mention dans des publications, articles, interviews, conférences, etc., dans n'importe quelle langue, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de MedCités en sa qualité de propriétaire.

9. Résiliation du service

Le service pourra être résilié par l'une des parties pour toute raison objective avant la date stipulée au point 3 des présents termes et conditions de référence, avec un préavis d'un mois ou pour le motif décrit au dernier alinéa du point 4 des présents termes de référence.

10. Présentation de l'offre

L'offre doit être présentée à l'adresse électronique : contact@medcities.org.

- Délai de présentation des offres : 2 jours ouvrables à partir de la date de ces termes et conditions de référence.

- Indiquer dans l'objet du courriel "Offre pour le service d'organisation logistique d'un atelier d'une journée et demie à Tunis (26-27 mars 2026)".

L'offre doit inclure l'ensemble des services et des conditions décrites aux points précédents. Indépendamment de la possibilité pour le candidat de joindre à son offre toute l'information complémentaire qu'il peut juger utile, cette information doit obligatoirement contenir la documentation suivante :

- L'offre détaillée des services.
- La proposition économique : les candidats devront présenter une proposition économique en euros signée par eux-mêmes ou par leurs représentants. Les prix mentionnés devront inclure tout type d'impôt, de taxe ou prélèvement fiscal d'ordre européen, national, régional ou local, comme indiqué aux points 5 et 6 des présents termes et conditions de référence.
- Le CV du professionnel ou de l'entreprise et de l'équipe de travail, en indiquant des exemples de travaux similaires les plus significatifs déjà effectués et, le cas échéant, expérience internationale.

Dans le cas où des informations supplémentaires seraient nécessaires pour présenter l'offre, nous vous invitons à contacter MedCities en écrivant à l'adresse email contact@medcities.org. Seules les questions écrites sur les clarifications de la présentation des offres recevront une réponse.

MedCities peut demander des informations supplémentaires concernant la proposition si elle le juge approprié. Si tel est le cas, les propositions qui nécessitent des éclaircissements doivent recevoir une réponse dans un délai raisonnable établi par l'équipe d'évaluation.

11. Critères d'évaluation

L'offre la plus avantageuse devra être déterminée en tenant compte du rapport coût-efficience de l'ensemble de la proposition. L'évaluation pourra tenir compte du rapport qualité-prix.

MedCities garantira l'égalité dans le traitement des personnes/entreprises candidates, et elle maintiendra les offres confidentielles.

L'identité de la personne/entreprise adjudicataire sera annoncée dans un délai de 5 jour ouvrable à partir de la date limite de présentation des offres.

Barcelone, 19 mars 2026

Jordi Castellana Gamisans

Secrétaire général